

Autopartage : réduire l’impact de sa flotte de véhicules au CHU Nancy

Sanitaire et Médico-social

Date de publication : 21 septembre 2023

Mettre en place une flotte de véhicules en autopartage : Stéphane Beldicot (CHU Nancy):Lien Youtube

Généralités

Objectif :

- Optimiser des véhicules à faible usage, en gardant la même qualité de service aux professionnels du CHU.
- Offrir une solution de déplacement commune à tous les sites.

Le CHU de Nancy propose aujourd’hui 20 véhicules utilitaires en autopartage, sur les 140 véhicules de sa flotte de véhicules.

En 2018, il a souhaité réorganiser sa fonction logistique et le parc automobile de ses 7 sites en pour faciliter les déplacements des professionnels, tout en réduisant son impact sur l'environnement. Il a :
• optimisé son parc pour l'adapter aux usages réels des professionnels,
• réduit le nombre de gammes de véhicules disponibles,
• mis en place une nouvelle offre de service en proposant des véhicules en autopartage.

Mise à disposition de tous les professionnels de l'établissement (médicaux, soignants, médicotechniques, techniques…), la flotte de véhicules en autopartage se veut multi-usage et multi-motorisation, et permet ainsi de couvrir les différents besoins de déplacement. Les véhicules se réservent via un calendrier partagé. L’objectif est d’optimiser les déplacements et de favoriser le covoiturage.

Etapes de mise en oeuvre
• Réalisation en 2018 d'un audit pour étudier la flotte du CHU et analyser les modes de transport.
• Création du premier parc, proposant 7 ou 8 gammes de véhicules (contre 17 auparavant).
• Renforcement du dispositif en 2023 pour étendre et diversifier l'offre de véhicules (électriques, hybrides, auto-partage, vélos...).
• Création d'un outil de partage des calendriers pour favoriser l'autopartage et le covoiturage.

Essaimage

Les principaux leviers

• La collaboration entre les professionnels.
• Une bonne gestion du parc pour répondre à l'ensemble des besoins.

Les principaux freins

• La crainte de ne pas avoir un mode de transport.
• La gestion du parc de véhicules.

Perspectives

• Former les les chauffeurs logistiques et ambulanciers à l'écoconduite.
• Proposer de nouveaux points de recharge pour les véhicules électriques, accessibles aux patients et aux professionnels.

L'établissement

Date de mise en œuvre : 1 janvier 2020

Durée du projet : 12 mois

CHU Nancy 54000

Type de structure : Sanitaire et Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
• Le faible usage des véhicules des sites de CHU Nancy : 98% des véhicules effectuaient moins de 60 km par jour. • Le vieillissement du parc automobile. • La loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, qui favorise la transition écologique des parcs professionnels vers des modèles à faibles émission.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

A considérer

Des compétences en interne

Communauté technique de l'établissement

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

La collaboration avec Greenovia, cabinet de conseil en écomobilité, pour réaliser une cartographie de l'existant et analyser les modes de transport.

A considérer

Des équipements, du matériel

Un outil de partage des calendriers et gestion du parc

A considérer

Des financements (internes et externes)

Projet institutionnalisé

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [x] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

L'établissement s'est donné les moyens de la mise en place du projet

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

• Réduire la consommation du diesel.
• Utiliser des véhicules électriques et thermiques.

Sur les professionnels : Impacts positifs

Participer à la préservation de l'environnement.

Sur les usagers : Non applicable

Faciliter les déplacements des professionnels.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Confort des professionnels

Sur le médico-économique : Non applicable

• Optimiser l'utilisation des véhicules.
• Sensibiliser les professionnels du CHU à l'usage éco-responsable.